

DEMANDE DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX

(A retourner renseigné à la Communauté de Communes Rives de l'Ain-pays du Cerdon 1,
Place de l'Hôtel de Ville 01640 Jujurieux ou par mail à bpret@ain-cerdon.fr)

- ☐ Eau potable
- ☐ Eaux usées
- ☐ Les deux

1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

- Nom / Prénom :
- Date et lieu de naissance :
- Raison sociale (si applicable) :
- Adresse :
- Code postal / Commune :
- Téléphone :
- Email :
- Qualité du demandeur :
 - ☐ Propriétaire
 - ☐ Locataire
 - ☐ Mandataire (préciser) :

2. LOCALISATION DU BIEN À RACCORDER

- Adresse du terrain / bâtiment :
- Code postal / Commune :
- Références cadastrales (section / parcelle) :
- Nature du bien :
 - ☐ Maison individuelle

- ☐ Immeuble collectif
☐ Local professionnel / industriel
☐ Autre :
-

3. TYPE DE RACCORDEMENT DEMANDÉ

Eau potable

- ☐ Création d'un branchement
☐ Modification d'un branchement existant
☐ Suppression

Eaux usées

- ☐ Création d'un branchement
☐ Modification d'un branchement existant
☐ Suppression
☐ Raccordement au réseau d'assainissement collectif
-

4. INFORMATIONS TECHNIQUES (si connues)

- Distance estimée au réseau public : m
 - Diamètre souhaité du branchement :
 - Usage de l'eau :
 - ☐ Domestique
 - ☐ Professionnel
 - ☐ Mixte
 - Date souhaitée de mise en service :
-

5. PIÈCES À JOINDRE

- ☐ Plan de situation
☐ Plan cadastral
☐ Plan de masse du projet
☐ Autorisation du propriétaire (si locataire)
☐ Permis de construire ou déclaration préalable (si applicable)
☐ Copie de la carte d'identité
☐ Autre :

6. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e),, certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à respecter la réglementation en vigueur relative aux réseaux d'eau potable et d'assainissement.

- **Fait à :**
 - **Le :**
 - **Signature :**
-

Les informations recueillies dans ce formulaire par la Communauté de Communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon (CCRAPC) servent exclusivement à répondre à une demande de branchement aux réseaux d'eau dans le cadre de l'exercice de sa compétence facultative « eau » conformément à l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2025 portant modification des compétences de la CCRAPC.

Les données collectées sont enregistrées dans un fichier informatisé par la personne responsable du service technique de la Communauté de Communes Rives de l'Ain-pays-du Cerdon.

Elles pourront être communiquées aux entreprises réalisant les travaux de raccordement aux réseaux ainsi qu'au délégataire en charge de la gestion de l'eau.

Elles seront conservées pendant toute la durée de la délégation de service public soit pendant 9 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou demander leur effacement avant la fin de la période mentionnée ci-dessus.

Pour toute demande sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données, à l'adresse électronique suivante dpo@ain-cerdon.fr ou par téléphone au 06 49 82 28 80.

Si vous estimez que ce traitement porte atteinte à vos droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale à l'informatique et aux libertés par courrier postal : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Plus d'infos sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintes/>.